

Procès-verbal de la Séance du Conseil
d'administration tenue le 27 juin 1945.

La Séance est ouverte à 18 heures, dans la
salle Joseph Hackin, sous la Présidence de
M. Léon Beaulieux, Président.

Sont présents : Mme Batault-Plekhanov,
Mlle Fremont, MM. Léon Beaulieux, Marcel
Belloy, Jacques Coquelle, Jean Dony,
P. E. Gilbert, Jean Panther, Julien Reinach.
M. Beaulieux transmet au Conseil les
excuses, les regrets et les vœux de M. Paul
Boyer.

Lecture est donnée du procès-verbal de la
précédente séance, en date du 23 Mars 1945. Le
Procès-verbal est adopté.

Le Président souhaite la bienvenue aux
nouveaux membres du Conseil, à M. Gilbert
pu'il remercie chaleureusement d'avoir bien
voulu accepter la vice-présidence de l'Associa-
tion, à laquelle, vu le profond attachement
qui le lie à notre chère Ecole, il ne
manquera pas d'apporter le concours le plus
actif et le plus efficace, et à M. Coquelle,
qui sera au Conseil le représentant des
élèves en cours d'études.

Le Président adresse ensuite son cordial
salut et les félicitations unanimes du Conseil
à M. Julien Reinach, tout récemment
retouré d'Allemagne et le remercie vivement
d'avoir tenu, malgré l'état de fatigue où
celui-ci a laissé une longue déportation, à
assister à cette première séance du Conseil.

Il prie Mme Frémont de transmettre à Madame Julien Cain les sincères félicitations du Conseil à l'occasion du retour de son mari.

Le Président fait connaître au Conseil qu'au douloureux obituaire s'ajoute par lui à l'Assemblée générale, il nous faut encore ajouter un nom, celui de M.

Michel Bitar, répétiteur d'arabe oriental depuis 1907, mort d'épuisement en Allemagne où il avait été déporté.

Il salue avec émotion la mémoire de ce maître qui, avec un inlassable dévouement a dispensé à de nombreuses générations d'élèves un enseignement hautement apprécié.

Le Président a le regret d'ajouter que le sort de Mme Henriette Heymarck, déportée elle aussi, et de qui on est toujours sans nouvelles, inspire la plus grave inquiétude.

Par contre nous avons eu la joie de voir rentrer sains et saufs M.M. Boris Unbegaun, professeur de langues slaves à l'Université de Strasbourg et ses deux lecteurs, M.M. Stenoukoff et Straka, tous anciens élèves de l'Ecole annexionniste.

Quelques enseignants nous sont parvenus au cours de longues périodes organisées dans divers camps de prisonniers par d'anciens élèves de l'Ecole. Il convient d'accorder une mention spéciale aux cours d'arabe - littéral et maphrétique - professés par le Commandant breveté Pigeot, diplômé

d'arabe maphr'gin (mention de 1938) : deux
 d'élèves formés au camp par le Commandant
 Pigeot ont eu effet obtenu le diplôme de
 l'Ecole à la session de juin dernier, à
 savoir le Lieutenant Vallée pour l'arabe
 maphr'gin (avec la mention très bien) et
 le capitaine Roféré pour l'arabe littéral.
 Des cours d'arabe ont également été organisés
 par M. Touge et des cours de Russe par le
 Lieutenant Train.

Il convient aussi de signaler comme un
 fait important dans l'histoire de l'enseigne-
 ment des langues orientales dispensés au dehors
 de l'Ecole, mais sous son égide, les cours de
 langues de l'Extrême-Orient organisés à
 Alger pendant l'occupation sur l'initiative
 de M. Pierre-Eugène Gilbert, aujourd'hui
 vice-président de l'Association. Sur l'
 origine et le fonctionnement de ce cours, qui,
 depuis la libération ont été transférés à Paris
 et "domiciliés" à l'Ecole des Langues Orientales
 sous l'étiquette "Centre d'études Asiatiques"
 M. Gilbert a bien promis de rédiger
 une note qui sera insérée dans notre premier
Bulletin.

Passant ensuite à la question du recrutement,
 le président a fait connaître que 70 adhésions
 de nouveaux membres ont été enregistrées depuis
 Noël 44, à savoir : un membre donateur,
 8 membres fondateurs, 24 membres titulaires
 "à vie", 16 membres titulaires "annuels", et
 21 élèves en cours d'études ce qui porte l'effectif
 total de membres à 488.

La situation financière continue d'être satisfaisante : une somme totale de 10.000 francs en chiffre rond a été encaissée du fait des cotisations ; mais il convient de noter que sur ces 10.000 francs, il n'y a même pas 1000 francs d'argent "frais" c'est-à-dire pouvant être incorporés au Budget de dépenses, les 9000 autres francs, provenant de cotisations "rochetées" ou de membres fondateurs ou donateurs, ces cotisations étant, par statut "réservées". Notre grosse source de revenus demeure, comme par le passé, celle de subventions, plus de 150.000 francs ayant été encaissés à ce titre depuis le 1^{er} janvier -

La situation de trésorerie, également satisfaisante, se laisse résumer par les chiffres suivants de nos crédits :

à la Banque Verna : 101.825 fr
aux chèques postaux : 183.315 fr

Mais nous ne devons pas perdre de vue que sur ces sommes, 100.000 fr en chiffre rond doivent être considérés comme réserves.

M. Julien Reinach fait observer qu'il y aurait intérêt à placer en valeurs productives d'intérêts la somme déjà importante figurant à notre crédit à la Caisse des chèques postaux. Le Président répond que la question a été, non seulement examinée, mais tranchée dans le sens de l'affirmative et que la décision de principe sera incessamment réalisée dès que seront terminées les formalités devant nous permettre de disposer

librement de nous inscrire au crédit de notre compte.

L'impossibilité dans laquelle nous nous trouvons encore d'établir d'avance un budget nous oblige à vivre au jour le jour et à agir avec la plus grande prudence. Cette obligation résulte pour nous, non seulement de l'incertitude de nos recettes, dont la majeure partie provient de subventions dont il est impossible de prévoir le chiffre, mais aussi ^{du fait} que nous nous sommes à avoir des frais généraux d'une certaine importance. En effet, la campagne de prospection financière poursuivie par notre président d'honneur avec une activité dont témoigne éloquemment le chiffre de 150.000 fr. cité plus haut (somme provenant de subventions recueillies à la suite de cette campagne, nécessite une très importante correspondance qui, tout d'abord, a rendu indispensable l'acquisition d'un meuble classer, d'un stock de chemises pour dossiers, soit une dépense globale de 6000 fr. D'autre part, cette correspondance entraîne des frais de dactylographie extrêmement élevés, attendu que nous devons actuellement subir le tarif exorbitant de 25 frs pour une lettre. Comme il faut envisager une moyenne ^{d'au moins} 300 lettres par an, c'est une dépense de près de 8000 frs que nous devons prévoir de ce chef. A cela il faut ajouter le travail ^{de cette correspondance, l'établissement de la tenue à jour} de classement de fiches de membres, les lettres de perception des cotisations, les "rappels" aux retardataires, etc. - Aussi devient-il évident qu'une dactylographe nous serait

dés maintenant nécessaire, au moins pour un travail à mi-temps.

Le Président demande à M. Jean Dery, administrateur de l'Ecole, s'il ne serait pas possible de mettre à la disposition de l'Association, ne fût-ce que deux ou trois heures par jour, une des personnes employées au "chantier de chômage" de l'Ecole. M. Jean Dery promet d'examiner la question avec Bienveillance.

D'autre part, le Président a également émis le vœu qu'une machine à écrire pût être mise à notre disposition pour ces travaux, M. Bellog et Melle Trémont font connaître qu'ils pourraient, chacun en ce qui les concerne, prêter temporairement une machine au Secrétariat de l'Association. Le Conseil adresse ses sincères remerciements à M. Bellog et à Melle Trémont pour leur offre si obligeante.

Une autre dépense assez importante s'inscrit dès maintenant à notre budget du fait de l'ouverture de la Cantine organisée à l'Ecole en Novembre dernier sur l'heureuse initiative de M. Jean Dery. A cette cantine, que fréquentent journellement de 30 à 40 personnes, l'Association a décidé en 1944, d'accorder une subvention de 2000 fr. par mois pendant 9 mois, soit 18.000 frs pour l'année 1944-1945. Le Président demande que, vu les services indéniablement rendus par la Cantine, cette subvention soit renouvelée pour la prochaine année scolaire 1945-46. Cette proposition

est adoptée.

Avant de passer à l'attribution des prix, bourses, secours et allocations diverses, le Président considère tout que la fidélité de certains concours financiers prouvés à l'Association par l'active et habile diplomatie de notre Président d'Honneur, nous permet d'envisager cette dépense sans risquer de compromettre l'équilibre de nos finances, propose de porter dès cette année à trois le nombre de prix annuels de 6000 frs l'un, destinés à récompenser, dans chacun des trois grands groupes entre lesquels se répartissent les quelque trente langues actuellement enseignées à l'Ecole, le plus méritant des élèves de troisième année.

Cette proposition ayant été adoptée, le Président soumet à l'approbation du Conseil, d'accord avec M. Jean Dery, dont il a au préalable recueilli les suggestions, et avec

M. Marcel Belloy, trésorier, la liste ci-après d'attributions de prix, bourses, prêts d'honneur, secours et allocations diverses :

I - Prix :

à M. Clère (groupe des langues musulmanes) 6000 frs

à M. Denarmand (groupe des langues de l'Extrême-Orient) 6000 frs

à M. Anglade (groupe des langues de l'Europe Orientale) 6000 frs
18000 frs

II - Bourses

à M. Fernand (russe) 12000 frs

à M. Pilon (Hongrois) 6000 frs

supplément 18.000 frs

report 18.000.

à Melle Ketchian (russe et vulgare)	6.000 Fr
à M. Vadime Pleniannikov (fils d'ancien élève)	6.000 Fr
à M. De la Porte (ancien élève de Russe)	6.000 Fr
à M. Roux (ancien élève d'annamites et de japonais)	6.000 Fr
à Melle Lauerjion (ancienne élève de roumain)	4.000
à M. Salinger (ancien élève d'arabe et d'abyssin)	3.000
à Melle Henry (ancienne élève de tunc)	1.000
	<u>50.000 F</u>

III - Subventions à divers enseignements

à Melle Kautchalauskis	6.000 F
à Mme Lin Li Wei	6.000
à M. Taptchibachy	6.000
à M. Dimau - Bagoeu	<u>4.000</u>
	22.000 Fr

IV - Secours

à Mme Destaing	6.000 Fr
----------------	----------

V - Gratifications

à Melle Dreux	2.000 Fr
à Melle Vallet	<u>2.000</u>
	10.000

<u>VI - Subvention à la cantine</u>	16.000 Fr
-------------------------------------	-----------

Total : 446.000 francs

Ces propositions sont adoptées.

M. Gilbert fait connaître qu'il serait heureux d'associer le Centre d'études asiatiques aux libéralités consenties par l'Ecole :

Il demande
à l'appropr
venue du tr
de chinois
pour une
à M. To
demande
l'inscrit com
avec une
~~Conseil~~
auprès de
niveau grat
cette géné
asiatiques
M.
Conseil d
qui a d
ou de cen
"une tar
l'idée m
Conseil pu
modalité
Bellog fai
aisément
nécessaire
M.
parle à
du Cent
solennel
le m
c'equa
frappe
de
Libre

Il demande notamment à participer pour 4.000 frs à l'offrande destinée à Mme Lin. Li. Wei, veuve du très regretté Lin, Li Kiang, reporter de chinois, décédé au printemps de cette année, et pour une somme égale à l'allocation accordée à M. Taptchibachy. Enfin, M. Gilbert demande que le Centre d'études asiatiques soit inscrit comme membre donateur de l'Association avec une souscription de 2.000 frs - ~~Au nom du~~ ~~Conseil tout entier~~ Le Président se fait auprès de M. Gilbert, l'interprète de la très vive gratitude du Conseil tout entier pour cette généreuse offrande du Centre d'études asiatiques.

M. Beaulieux fait ensuite part au Conseil d'une suggestion de M. Paul Boyer qui a émis l'idée d'organiser en novembre ou décembre une réunion amicale avec "une tasse de thé et un buffet bien garni". L'idée est accueillie avec sympathie par le Conseil qui décide d'examiner dès la rentrée les modalités éventuelles de cette réunion - M. Marcel Bellog fait connaître qu'il pourra sans doute assez aisément procurer à l'Association les produits nécessaires pour l'organisation de cette réunion.

M. Jean Dery, administrateur de l'Ecole, parle à nouveau de son projet de célébration du Cent cinquantenaire de l'Ecole en une séance solennelle qui pourrait avoir lieu également après la rentrée, M. Bellog suggère que ce Cent. cinquantenaire pourrait être commémoré par la frappe d'une médaille.

La séance est levée à 19 heures 30.

Le Secrétaire Général,
Trocher

Le Président,
Beaulieux